

DEC122782DR02

Décision portant nomination de M. Louis Avigdor aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris B

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 112192DAJ du 30 septembre 2011 donnant délégation de signature à Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du Directeur de l'Innovation et des Relations avec les Entreprises¹ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Louis Avigdor, IE2, est nommée, à compter du 3 septembre 2012, responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris B en remplacement de M. Ludovic Hamon appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 septembre 2012

Pour le Président et par délégation,

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

¹ Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction n° 910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du délégué régional, ou du délégué régional adjoint